



Aide au retour: un changement de perspective

## Aide au retour concrète

### Gambie

Monsieur S. était depuis quatre ans hors de son pays d'origine, la Gambie, lorsqu'il a décidé d'y retourner volontairement en participant au programme d'aide au retour volontaire financé par le Secrétariat d'Etat suisse aux Migrations (SEM) et mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Lors de son arrivée à l'aéroport de Banjul, il a été accueilli par l'OIM qui avait organisé le transport jusqu'à son village natal. Après quelques jours, il a contacté le bureau de l'OIM à Banjul qui lui a expliqué les démarches à suivre et l'a aidé à développer un plan d'affaire. Une fois ce plan approuvé par le SEM, l'OIM a pu effectuer les paiements. Monsieur S. est donc allé au marché de bétail de Banjul et a sélectionné les bêtes qu'il voulait acheter.



Grâce à l'aide à la réintégration, il a pu acheter douze vaches et payer leur transport jusqu'à son village.

Presque un an après son retour, l'OIM a rendu visite à Monsieur S. Celui-ci était très satisfait du soutien reçu et heureux de sa situation actuelle. Il planifiait d'agrandir son business, même s'il admettait que cela prend du temps pour générer un bon revenu. En fait, le bétail a besoin d'être engraisé avant de pouvoir être vendu.

Cependant, Monsieur S. travaillait à temps partiel comme fermier, ce qui lui donnait un revenu additionnel. Il était très fier de son projet et souhaitait continuer à vivre dans son village, proche de sa famille et de ses parents.

*Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution humanitaire en même temps qu'avantageuse. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de façon à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.*

SEM/OIM, Janvier 2015

